

SIVOM Grand Site des gorges du Tarn et de la Jonte

Le territoire concerné

Les 19 communes adhérentes au SIVOM (16 en Lozère et 3 en Aveyron) sont réparties sur le causse de Sauveterre (au Nord), le causse Méjean (au centre), le causse Noir (au Sud), les gorges du Tarn et les gorges de la Jonte.

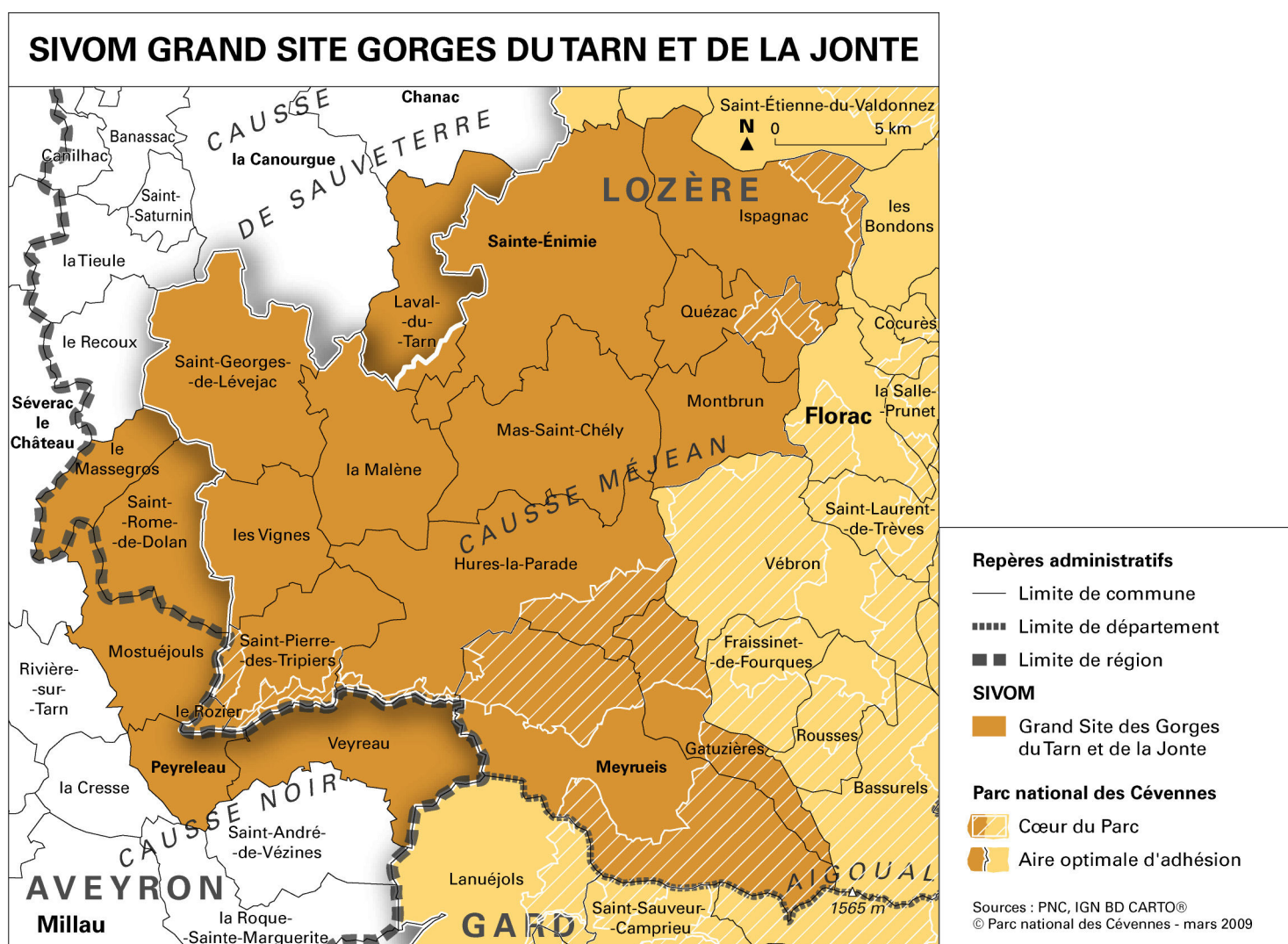
C'est une zone de plateaux calcaires dédiés à l'élevage ovin (altitude d'environ 1000 mètres), et entaillés par de profondes gorges où l'activité économique prédominante est le tourisme. Il s'agit d'un site emblématique au niveau national, par ses panoramas grandioses, la richesse de ses milieux naturels, la diversité de ses paysages façonnés par l'homme au cours des siècles.

Population totale: 4.700 habitants

Nombre de communes concernées

Zone cœur	6
Aire optimale d'adhésion	14*
Hors Parc	6*

*Laval-du-Tarn a une partie dans le Parc et une partie en dehors



Présentation du SIVOM

Le SIVOM « Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses » est une collectivité locale (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) créée en 1982.

Le Conseil Syndical du SIVOM est composé de 2 conseillers municipaux de chacune de ces communes ainsi que des conseillers généraux des cantons du Grand Site soit 44 délégués au total.

À la fois animateur, coordonnateur, et maître d'ouvrage de travaux, le SIVOM organise et soutient l'activité socio-économique locale tout en préservant la qualité du site, au niveau paysager, écologique et patrimonial.

Le SIVOM intervient dans plusieurs domaines :

- La mise en œuvre de l'Opération Grand Site, dans le cadre notamment de dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) « Patrimoine naturel, tourisme de découverte et de pleine nature dans les gorges du Tarn et de la Jonte »,
- La gestion de l'eau, des berges, des cours d'eau, du bassin versant du Tarn Amont,
- Il est opérateur local du document d'objectifs des sites Natura 2000 des gorges du Tarn et de la Jonte.

Pour plus d'informations : <http://www.gorges-tarn.com>